



Nombre de membres :

Exercice : 19

Présents : 14

Votants : 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune du VERNET, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard TISSEIRE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 09 octobre 2025

Etaient Présents les conseillers municipaux suivants : TISSEIRE Bernard, DA COSTA Martine, BAUTISTA Ludovik, PATENOSTRE Lionel, CHIABRANDO Valérie, PONS Alain, IMBERT Viviane, MARCHAND René, BAROTTE Marjorie, MONTEJO Marie, MATHE Nicole ORTIS Hélène, BOYER Denis, DANHO Aimé,

Absents représentés : SOUADKI Hezdine (procuration à BAROTTE Marjorie), DEMEILLERS Joël (procuration à Alain PONS)

Absents excusés : PILKOWSI Véronique, MAZZOLO Nathalie

Absent : DEMANGE Serge

Madame MONTEJO Marie a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de l'entreprise OMEXOM agissant pour le compte du Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG), la commune doit signer une convention de servitude afin de réaliser des travaux de renforcement du réseau Haute Tension Alternatif (HTA) pour le raccordement du site de l'entreprise RECYCLOCAL sis au lieu-dit 'Champagne' – référence du projet 06AU0018. La convention de servitude concerne la parcelle cadastrée D n°1481 sis au lieu-dit « Champagne ».

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire,
- APRES en avoir délibéré par :
 - o 15 POUR
 - o 1 ABSTENTION,
- DECIDE d'approuver la signature de la convention de servitude ASD.ER 84 au profit du Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG) pour l'établissement d'installations électriques souterraines sur la parcelle cadastrée D n°1481 sis au lieu-dit « Champagne ».
- DECIDE de donner pouvoir au Maire pour signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Bernard TISSEIRE

N° 2025-042

**CONVENTION POUR
RENFORCEMENT
HTA POUR RACCORDEMENT
RECYCLOCAL**



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture le **20/10/2025**
et publication ou notification du **21/10/2025**
Le Maire,

